

## Déclaration de la FSU Marne

### CTSD du vendredi 8 novembre 2018

Nous voulions revenir ici sur le mouvement Pasdevague qui s'est développé sur les réseaux sociaux durant les dernières vacances. S'il fallait vous ôter tout doute, monsieur le directeur académique, ce mouvement est bien l'expression d'un réel et quotidien sentiment largement partagé dans la quasi-totalité des salles des professeurs des établissements scolaires marnais.

Le caractère systémique de ce constat engage notre instance à penser les conditions objectives et structurelles qui engendrent cette dérive malsaine. Pour la FSU, tout ceci se résume en une idée centrale : la concurrence organisée par l'institution des agents entre eux. Recteurs contre recteurs, chefs d'établissements contre chefs d'établissements, enseignants contre enseignants.

Un recteur peut être congédié ou promu d'un mot prononcé lors du conseil des ministres hebdomadaire. Un chef d'établissement peut obtenir une prime ou un poste dans un prestigieux lycée rémois selon des critères parfaitement opaques. Et en ajoutant dans cette équation le salaire au mérite pour les enseignants, les contrats d'objectifs, les remontées permanentes d'indicateurs et les évaluations externes généralisées, nous avons là le dispositif complet du management néolibéral, à l'œuvre dans la plupart des organisations sociales et avec les mêmes effets partout :

- une pression permanente sur les acteurs ;

- des critères de promotion volontairement opaques pour que les destins des subalternes soient entièrement ou presque à la discrétion du n+1 ;

- et quand certains de ces critères sont connus, ils donnent le plus souvent lieu à une économie parallèle d'actions, de postures, de discours et de tricheries nécessaires pour survivre dans le système et nuisant fortement à l'activité réelle. Que de nombreux faits de violences physiques et verbales soient mis sous le tapis pour soigner la prochaine remontée d'indicateurs à la DSDEN n'est pas seulement une tricherie ordinaire qui pèse sur les conditions de travail et la santé des enseignants mais c'est par là tout un système qui, par ses actes quotidiens, renie les valeurs fondamentales qu'il prône dans ses discours. Ainsi, chaque jour, des adultes, censés être pleinement investis dans leur mission d'éducateurs, sont contraints de fait, pour survivre dans leur institution, à un jeu social parallèle au risque que le résultat de la résolution des tensions liées à ces deux jeux sociaux antagonistes rende illisibles et incohérents leurs actes et leurs discours. Et ceci devant leurs premiers spectateurs que sont les enfants dont ils sont, par leur fonction, des supports potentiels de leur construction citoyenne.

La journée d'un élève peut donc très bien débuter avec un enseignant qui, à force d'avoir pris des mauvais coups, a décidé de ne plus sanctionner - "pour ne pas avoir de problèmes avec les parents et la direction", dit-il régulièrement en salle des professeurs -. Dans ce cours, on fait un peu ce qu'on veut : le professeur fait cours aux élèves du premier rang qui le veulent bien. L'heure d'après, il est avec un professeur qui demande le silence durant la présentation du travail. Comme le silence ne vient pas, le professeur menace de sanctions. Mais le professeur ne s'imagine pas sanctionner autant d'élèves en une seule fois et comme le silence ne vient toujours pas, il renonce - c'est qu'il a "un petit compteur dans la tête", répète-t-il en salle des professeurs. Ce compteur évalue à partir de multiples critères le nombre de sanctions qu'il peut s'autoriser durant une heure de cours. Et

combien en une journée ? Et combien en une semaine ? etc. Ce calcul mental est une charge permanente qui l'empêche d'être pleinement à ce qu'il fait -. Quant au professeur qui ne tient pas son compteur personnel et sanctionne plus que les autres - quelle qu'en soient les raisons -, il est pointé du doigt de mille manière et toujours un peu suspect de ne pas bien s'y prendre. C'est dire qu'il faut un slogan aussi énorme que "l'école de la confiance" pour faire taire tout ce réel.

- enfin, un tel système serait bien fragile s'il ne condamnait pas, de la façon la plus hypocrite, la tricherie qu'il impose structurellement à chacun de ses acteurs au nom de la responsabilité individuelle. C'est que la plus grande faute dans cette économie parallèle décrite plus haut est bien de se faire attraper lors de ses tricheries ordinaires. S'il est tout à fait improbable de prendre le départ du tour de France sans avoir pris les produits qu'il faut, il est impardonnable d'être pris la main dans le sac de médicaments.

C'est dire, monsieur le directeur académique, à quel point il est urgent de questionner l'ensemble des relations et de la structure sociales de notre institution même s'il est plus que probable qu'à l'instar de la quasi-totalité des autres secteurs de l'activité sociale, nos décideurs miseront sur un peu de replâtrage et de slogans publicitaires pour que la course folle reprenne le plus vite possible, du moins jusqu'à la prochaine crise.

Quant au ministre Jean-Michel Blanquer qui dit faire sienne cette citation attribuée à Bossuet : "Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes", ne voit-il pas qu'il est l'instigateur en chef d'un système managérial violent qui produit précisément les effets qu'il déplore à grands coups de menton dès qu'un micro lui est tendu ?

Si le ministre souhaite réellement que les établissements scolaires retrouvent une sérénité dans leur exercice quotidien, il peut soit rester dans l'illusion que ses formules creuses sur la bienveillance exigeante ou sur la sanction juste vont miraculeusement transformer le réel soit agir politiquement et concrètement pour que les élèves et les personnels soient respectés. Cela passe par une augmentation du taux d'encadrement des élèves car la première des violences est celle de ne pouvoir répondre, faute de temps, à un enfant en demande. Or, l'école de la confiance supprimera plus de 2000 postes dans le second degré dès la rentrée prochaine, ce qui accroîtra mécaniquement la maltraitance institutionnelle notamment en direction des élèves les plus fragiles. Le respect des personnels, c'est aussi les consulter sur les grandes orientations et leur présenter sans écran de fumée les objectifs, les dispositifs et les programmes à mettre en place. Or, l'école de la confiance piétine régulièrement l'avis du conseil supérieur de l'éducation et publie des programmes quelques jours avant la rentrée. Il semble donc bien que l'école de la confiance soit en train d'étouffer notre école publique tout en lui chantant des boniments hypnotiques. Ça ne prend plus !

Enfin, pour finir et en revenir à l'instance qui nous réunit cet après-midi, l'école de la confiance, ça pourrait être aussi le respect du travail des représentants des personnels qui demandent depuis un an maintenant aux services de la DSDEN d'être destinataires de documents exploitables.

S'agissant du premier degré, Monsieur le directeur académique, pour cette rentrée 2018, vous avez pu abonder le dédoublement des CE1 en REP+ et des CE1 en REP, vous avez, dans la plupart des situations réussi à ouvrir les classes nécessaires, y compris en milieu rural. Vous avez aussi augmenté, certes trop peu, les moyens de remplacement.

Cette situation pourrait paraître satisfaisante.

Il n'en est rien car la dotation de 25 postes pour le département de la Marne, nous l'avons déjà exprimé, est largement insuffisante au regard des besoins.

Les dispositifs de l'Education prioritaire ont utilisé le peu de moyens à votre disposition au détriment du dispositif PDMQDC aujourd'hui moribond, au détriment des RASED trop souvent incomplets et dans l'incapacité d'assurer la prise en charge de tous les élèves signalés, au détriment des dispositifs d'accueil des moins de 3 ans, au détriment d'une répartition pédagogique cohérente des effectifs dans les écoles, au détriment d'une baisse significative des effectifs dans les classes.

Alors non, le compte n'y est pas.

Et la pseudo priorité au primaire, déclamée à l'envie par notre ministre, n'est pas faite pour nous donner confiance pour la rentrée prochaine !

La dotation de 2 325 postes pour les écoles ne suffira pas même à assurer les moyens de la politique ministérielle en faveur de l'éducation prioritaire, l'inclusion efficace des élèves des ULIS écoles, l'amélioration du taux d'encadrement et des conditions de travail des élèves et des enseignants...

Et que dire des conséquences de la scolarité obligatoire à 3 ans ?

98% des élèves sont déjà inscrits et scolarisés dès leurs 3 ans. La mesure, sur le plan des moyens pour l'école publique, n'est donc qu'un effet d'annonce.

En revanche, un article de la loi prévoit la compensation par l'Etat des dépenses des communes du fait de cette mesure, au bénéfice des écoles privées. Belle opportunité pour elles au détriment du service public !

D'autre part, on peut s'interroger sur le devenir de la scolarisation des moins de 3 ans, y compris en éducation prioritaire, alors que chacun s'accorde à reconnaître son efficacité comme levier de la réussite scolaire.

Interrogation légitime puisque dans le dossier de presse de rentrée du ministère de l'Education nationale, il n'est fait aucune référence à la scolarisation des moins de 3 ans.

Le ministre préfère sans aucun doute la crèche pour ces enfants.

«

Si la France reste toujours à la traîne des pays européens en matière d'éducation, ce n'est pas dû à la capacité des enseignants à faire réussir leurs élèves, à réfléchir et à proposer des évaluations de qualité mais certainement à cette politique actuelle qui s'obstine à défaire ce qui fonctionne, à mettre à mal la formation initiale et continue des enseignants, qui refuse de réduire de façon significative les effectifs dans les écoles, qui se gargarise d'inclusion scolaire mais sans les moyens nécessaires pour l'accompagnement des élèves handicapés, qui ignore la dégradation des conditions de travail des enseignants et des directeurs, qui annonce la suppression de 400 emplois administratifs dans les services de l'Education nationale déjà exsangues.

C'est pourquoi, le SNUipp FSU continuera à exiger les moyens à la hauteur des enjeux et ce dès le 12 novembre prochain.